

## AVIS PUBLIC

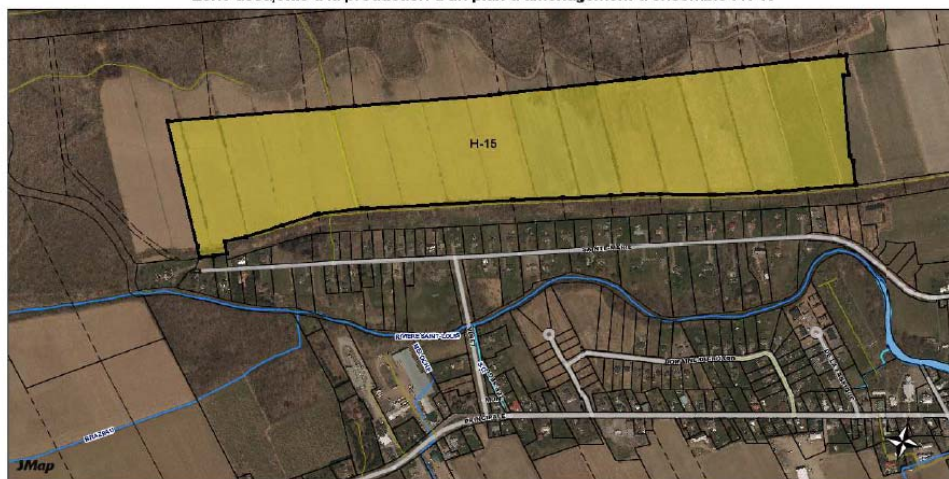
### ***Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement de concordance modifiant le règlement numéro 14-102 sur les plans d'aménagement d'ensemble***

**AVIS PUBLIC** est donné en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 avril 2018, le Conseil a adopté par voie de résolution le projet de règlement de concordance numéro 14-102-1 modifiant le règlement numéro 14-102 sur les plans d'aménagement d'ensemble.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu à la salle Éveline-Meloche de l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, le 14 mai 2018 à 19 h 30. Au cours de cette assemblée publique, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement mentionné en rubrique modifiant le règlement n° 14-102 sur les plans d'aménagement d'ensemble afin d'assurer une concordance du règlement au plan d'urbanisme n° 16-124 et au règlement de zonage n° 16-125. La zone PAE-1 du règlement de zonage n° 03-49 assujettie à la production d'un plan d'aménagement d'ensemble sera remplacée par la zone H-15 du règlement de zonage n° 16-125.

Zone assujettie à la production d'un plan d'aménagement d'ensemble : H-15



Zone H-15 telle que définie aux plans SLG-16-125-01 et SLG-16-125-02, datés du 19 décembre 2016, faisant partie intégrante de l'annexe « B » du règlement de zonage no 16-125.

3. Le projet de règlement peut être consulté au l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 du lundi au jeudi, et de 8 h à midi le vendredi.
4. Le projet de règlement **ne contient pas** des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 25<sup>e</sup> jour d'avril 2018.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière